

# DOJO RABASTENS *Club affilié à la FFJDA*



## Tarifs 2019-2020

Téléphone : 06.42.61.93.90

Mail : dojo.rabastens@gmail.com

Site internet : dojo-rabastens.fr

*Tous les cours sont assurés par notre professeur diplômé d'état Sylvain LACHAUX*

### Cotisations

#### **Licence annuelle valable de septembre à septembre (Obligatoire)**

Licence - assurance FFJDA	<b>40 €</b>
---------------------------	-------------

#### **Cotisation trimestrielle**

1 Eveil Judo ( <i>Né en 2014 et 2015</i> )	<b>38 €</b>	1er trimestre : Octobre, Novembre, Décembre
1 Judoka	<b>49 €</b>	2eme trimestre : Janvier, Février, Mars
2 Judokas ( <i>même famille</i> )	<b>80 €</b>	3eme trimestre : Avril, Mai, Juin
3 Judokas ( <i>même famille</i> )	<b>104 €</b>	
1 Eveil Judo + 1 Judoka	<b>72 €</b>	
1 Eveil Judo + 2 Judokas	<b>94 €</b>	

Le règlement des cotisations s'effectue par **3 chèques faits à l'inscription** et posés **au début de chaque trimestre**. Tout trimestre débuté est non remboursable.

### Pièces à fournir pour l'inscription

- 1 certificat médical comportant la mention "**apte à la compétition**" ou le passeport FFJDA tamponné par le médecin avec la mention.
- La fiche d'inscription renseignée.
- La licence fédérale signée par un parent
- 1 photo d'identité
- Autorisation du droit à l'image complétée.
- Le règlement des cotisations (Chèques libellés à l'ordre du Dojo Rabastens)

**Attention :** Aucune inscription ne sera validée **sans certificat médical**.

### Fonctionnement des cours de judo

La répartition des enfants est sous la responsabilité du professeur.

Les nouveaux judokas ont droit à 2 cours d'essai.

Les enfants sont encadrés pendant les cours de judo par le professeur et les responsables de l'association. En dehors de ces horaires, ils restent sous la responsabilité des parents.

**Dans l'intérêt des enfants et pour conserver la qualité d'enseignement, il serait souhaitable de ne pas occuper le dojo durant les cours. Merci de votre compréhension.**